



# De chants et DE BATAILLES

.....

## SCÉNARIO



CRÉÉ PAR **JEAN FONTAINE** ET **YAN DALLAIRE**  
INSPIRÉ D'UN TEXTE DE **JANINE TOUGAS**

UNE PRODUCTION DU **CONSEIL JEUNESSE PROVINCIAL**  
ET DE LA **SOCIÉTÉ DE LA FRANCOPHONIE MANITOBAINE**

# De chants et DE BATAILLES

# SCÉNARIO

Un texte de Jean Fontaine et Yan Dallaire (2009) • Inspiré d'un texte de Janine Tougas • Mise à jour par Eric Plamondon (2021)

## INTRODUCTION

AU SCÉNARIO DE LA PIÈCE

### SUR LES AUTEURS

#### YAN DALLAIRE

Yan Dallaire est un touche-à-tout dans le domaine des arts de la scène; humoriste, metteur en scène, comédien, acteur vocal et auteur. Depuis longtemps, il s'intéresse à l'histoire de la francophonie du Manitoba, mais constate qu'elle fait l'objet de peu d'écrits et qu'elle est peu enseignée dans les écoles. C'est à partir d'un texte de Janine et Éline Tougas, et dans le cadre d'un Projet d'identité culturelle du Conseil jeunesse provincial, que Yan Dallaire, avec son ami Jean Fontaine, se lance dans la rédaction de la pièce *De chants et de batailles* afin d'informer les jeunes sur certains des enjeux importants de l'histoire de la francophonie du Manitoba.

#### JEAN FONTAINE

Jean Fontaine est d'abord et avant tout un communicateur et un improvisateur passionné. Animateur de radio depuis plus de 35 ans, il a toujours été un amoureux de la culture et de l'histoire du Manitoba français. C'est en 2008, à la demande de son ami Yan Dallaire qu'il a sorti sa plume pour contribuer modestement au scénario de la pièce *De chants et de batailles*.

### MESSAGES DES AUTEURS

« Aujourd'hui, c'est avec grande fierté que nous constatons le chemin parcouru par ce texte inspiré par Janine Tougas et sa soeur Éline, des auteures parmi les plus prolifiques de chez nous. Nous nous réjouissons du chemin parcouru par la pièce depuis ses débuts et constatons que la mission de la pièce est accomplie. Merci au CJP et à la SFM de permettre une plus grande diffusion de cette pièce, écrite en l'honneur de tous les francophones qui ont fait avancer notre cause au fil des ans. »

### À PROPOS DE JANINE TOUGAS

Munie d'une maîtrise en beaux-arts avec spécialisation en théâtre et une maîtrise en éducation, Janine Tougas écrit des livres pour enfants, des pièces de marionnettes et des séries de télévision depuis 30 ans. Elle anime des ateliers de stratégies d'enseignement par le jeu pour parents et éducateurs partout au Canada. C'est elle qui a signé les émissions manitobaines *Canot cocasse*, *Paul et Suzanne*, *Carmen à la campagne*, ainsi que *Mélina et la chasse au bison* de la Collection Voyage.

Éline Tougas, sa sœur, est une collaboratrice importante dans son œuvre artistique.

### MISE EN CONTEXTE

*De chants et de batailles* est une pièce de théâtre présentée en lecture éclatée. Cette pièce présente certains des grands piliers du patrimoine manitobain et certains des moments marquants de l'histoire du français au Manitoba. La lecture de cette pièce permet une prise de conscience par rapport à certains personnages clés dans l'évolution du français au Manitoba.

Ce projet a été créé en 2009 et, depuis ce temps, notre communauté s'est transformée davantage. Les chansons et les batailles racontées qui se trouvent dans la pièce, sont celles qui ont longtemps défini la communauté d'expression française au Manitoba et qui l'ont fait évoluer. Aujourd'hui, on tente de donner la parole à plusieurs personnes qui ont trop souvent été exclues de l'histoire officielle. Nous avons ainsi de nouvelles histoires et de nouvelles chansons. Autour de nous et au sein de la francophonie au Manitoba, on témoigne de la richesse de notre diversité et l'on s'efforce de faire preuve d'une meilleure inclusion. On cherche à avoir une francophonie beaucoup plus inclusive et représentative.

Cette pièce n'est qu'un aperçu de l'histoire francophone du Manitoba et nous souhaitons qu'elle aide à susciter votre intérêt. Depuis sa création, cette lecture a été présentée devant de multiples publics. C'est une présentation qui accroche différentes générations pour différentes raisons.

### PERSONNAGES

Troubadour\*  
Concierge  
Paul  
Louis Riel  
Gabriel Dumont  
Ami de Louis Riel 1  
Ami de Louis Riel 2  
Thomas Scott  
John A. MacDonald  
Prêtre  
Président de la chambre  
James Stewart  
A.F. Martin  
La Sœur  
Élève 1  
Élève 2  
Élève 3  
Inspecteur  
Georges Forest  
Anita Forest  
Animateur du *Manitoba Ce Soir*  
Reporteur  
Beaudry  
Léo Robert  
Diane Robert  
Voisin  
Agresseur  
Ami de Léo Robert

\*Le troubadour est interprété par une personne ou par un groupe musical. Lors de la lecture éclatée, le troubadour s'occupe aussi de produire les effets sonores.

### Avertissement :

*De chants et de batailles* a comme but d'offrir un aperçu historique de la francophonie manitobaine. Certains faits ont été modifiés ou simplifiés pour produire un effet dramatique. Cette pièce reflète aussi la perspective et la vision unique des auteurs.

# SCÈNE 1

**TROUBADOUR** *C'est une histoire que l'on ne saurait taire  
Que l'on ne saurait taire rataplan, plan, plan*

*Quand il n'y aura plus de soleil  
Quand les étoiles auront sommeil  
Quand l'eau de mer voudra voler  
Moi je ne voudrai plus t'aimer*

*Si nous parlons la langue de nos mères  
Si nous chantons les chansons de nos pères  
Tirouli rataplan  
Les chansons de nos pères rataplan, plan, plan  
Il y a longtemps que je t'aime*

**PAUL** (Au téléphone cellulaire.)  
Mom! C'est pas de ma faute si Madame m'a gardé après l'école...

**TROUBADOUR** *Jamais je ne t'oublierai*

**PAUL** I just forgot to finish that stupid French assignment... Une demi-heure? Mom, I'm starving. Faut que j't'attende dans le corridor en plus. Non, I'm not alone, Y'a madame la concierge. Ok, ok I'll wait. Oui, oui, je vais attendre. Fais ça vite. Bye.  
(Il ferme son téléphone cellulaire.)  
(La concierge est en train de balayer, regarde Paul et rit dans sa barbe.)  
What? Qu'est-ce que vous avez à me regarder de même madame la concierge ?

**CONCIERGE** Héhéhé.

**PAUL** Pourquoi vous riez, y'a rien de drôle là-dedans.

**CONCIERGE** C'est juste que t'as pas l'air dans ton assiette mon bonhomme.  
Héhéhéhé.

**PAUL** Ah, c'est rien, just some stupid school things. J'ai oublié de finir un devoir de français, pis là Madame m'a gardé en classe après l'école, and I had to finish it. I hate this! Pis c'est tellement compliqué le français comparé à l'anglais...

**CONCIERGE** Peut-être. Mais c'est la plus belle langue au monde.

**PAUL** Il paraît que c'est surtout pratique pour se trouver une bonne job.

**CONCIERGE** C'est triste ce que tu dis.

**PAUL** Whatever.

**CONCIERGE** Le français c'est ben plus que juste un outil pour se trouver une job, t'sais.

# SCÈNE 1

- PAUL** Yeah right! Ça serait ben moins compliqué si toute la planète parlait juste une langue, on pourrait parler à tout le monde sur la Terre.
- CONCIERGE** Ça serait moins compliqué, c'est vrai, mais ça serait aussi beaucoup moins intéressant. Qu'est-ce que tu ferais si tes parents te faisaient toujours manger du riz blanc ?
- PAUL** Grosssss !!
- CONCIERGE** Mais ça serait moins compliqué.
- PAUL** Peut-être, mais il manquerait quelque chose à mon alimentation.
- CONCIERGE** T'as tout compris. Une langue c'est comme de la nourriture, tu peux choisir de manger du riz blanc pour le reste de tes jours. Tu vas pas mourir. Comme tu peux décider de juste parler anglais, tout le monde va te comprendre. Mais la nourriture, c'est meilleur quand on y ajoute de la diversité, des épices, des sauces, des légumes.
- PAUL** Arrêtez de me parler de nourriture, j'ai tellement faim.
- CONCIERGE** J'dis juste ça pour te montrer que c'est la même chose avec la langue. C'est meilleur quand tu y ajoutes de la culture, des traditions, de l'histoire, de la musique, un sentiment d'appartenance. Plus ton assiette francophone est remplie, plus tu vas aimer ta langue, et plus tu en seras fier.
- PAUL** Well, right now, I don't think I have any reason to be proud. Sure I'm French, but...
- CONCIERGE** Tu connais Louis Riel ?
- PAUL** Ben oui, c'est le nom d'une école. Pis sa tombe est au cimetière de la Cathédrale à Saint-Boniface. Pis, the best one, c'est un congé au mois de février.
- CONCIERGE** T'as raison, mais Louis Riel c'est aussi une bonne raison d'être fier de parler français. C'est grâce à son courage, sa détermination, et, parce qu'il était fier de sa langue qu'on parle français encore au Manitoba.
- PAUL** Qu'est-ce qu'il a fait ?
- CONCIERGE** Il s'est défendu. Qu'est-ce que tu ferais si ton voisin décidait que ta maison c'est maintenant à lui, et que ce soir il va venir dormir dans ta chambre ?
- PAUL** Je lui dirais qu'il est pas chez eux, et je le laisserais pas rentrer. Je barrerais les portes.
- CONCIERGE** C'est exactement ce que Louis Riel a fait.
- PAUL** Y'a quelqu'un qui voulait entrer dans sa maison ?
- CONCIERGE** Presque. Y'a tout un peuple qui voulait venir s'installer sur ses terres pis sur les terres de ses amis. Riel a simplement décidé de s'organiser pour pas les laisser faire. Un soir, il a convoqué une réunion chez lui avec certains leaders de la Rivière-Rouge.

# SCÈNE 2

- TROUBADOUR** *C'est une histoire que l'on ne saurait taire*
- GABRIEL DUMONT** Tu voulais nous voir Louis, ben j'pense qu'on est tous là.
- LOUIS RIEL** Oui Merci Gabriel, tu peux fermer la porte.  
  
(Porte de bois qui se ferme.)  
  
Si je vous ai réunis ce soir, c'est parce qu'il faut s'organiser.
- AMI 1** J'ai entendu dire que le gouvernement du Canada a envoyé des arpenteurs pour mesurer nos terres. Pour quessé faire qui font ça ?
- GABRIEL** Ben voyons, c'est pour mieux les donner à leurs amis du Canada, tu l'sais ben.
- AMI 2** Ils ne peuvent pas faire ça, on est chez nous icitte à la Rivière- Rouge.
- AMI 1** Y'ont pas le droit de donner nos terres, sont pas à eux-autres.
- GABRIEL** Moi, Gabriel Dumont je déclare que si y'en a un qui met le pied sur ma terre, je l'attends avec une brique pis un fanal.
- AMI 2** Aux armes !
- TOUS sauf Louis** (Cris d'encouragement.)
- LOUIS** Attendez les amis, ça ne donne rien de se battre en utilisant la force.
- AMI 1** Qu'est-ce qu'on va faire Louis ?
- LOUIS** Si nous voulons faire valoir nos droits, il faudra s'organiser et former notre propre gouvernement. Un gouvernement qui nous représentera nous les Métis de la Rivière-Rouge, et grâce auquel nous pourrons négocier à forces égales avec le gouvernement canadien.
- AMI 1** Négocier quoi ?
- LOUIS** Pensez-y comme il faut, si nous créerions une province qui se joignait à la Confédération canadienne...
- TOUS sauf Louis** (Protestation.)
- LOUIS** Attendez. En formant un gouvernement qui nous représente, nous pourrions négocier notre entrée dans la Confédération sous nos conditions. Je crois que nous pourrions être gagnants.

# SCÈNE 2

- TOUS** (Approbation.)
- GABRIEL** Ça prendra un chef, je propose Louis Riel.
- TOUS** Louis, Louis, Louis, Louis...
- LOUIS** D'accord, je serai votre chef, nous négocierons l'entrée du Manitoba dans la Confédération canadienne et ce sera sous nos conditions.
- TOUS** Hourra, hourra ! Vive Louis Riel ! Vive notre chef !
- TROUBADOUR** *J'ai marché sur l'aile et la lui rompis  
Elle me dit « vilaine, retire-toi d'ici »  
Au chant de l'alouette, je veille et je dors  
J'écoute l'alouette et puis je m'endors*

# SCÈNE 3

- CONCIERGE** Le gouvernement canadien a envoyé des représentants à la Rivière-Rouge qui aimaient vraiment pas Louis Riel et les Métis.
- THOMAS SCOTT** This government is a fraud. Louis Riel is a fraud. Métis are of an inferior race. I hate you all, you all deserve to die.
- CONCIERGE** Un des représentants, Thomas Scott a tenté d'assassiner Louis Riel, heureusement son plan a pas marché et y'a été fait prisonnier et jugé par le gouvernement de Riel. Pour faire son jugement, le tribunal métis s'est basé sur les mêmes lois et les mêmes peines que celles du Canada.
- THOMAS SCOTT** This government is illegitimate. You can't judge me, this tribunal is a fraud.
- UN MÉTIS** Au nom des pouvoirs qui me sont conférés, le gouvernement provisoire ordonne l'exécution de Thomas Scott.
- THOMAS SCOTT** You have no right to do this. You're just a bunch of bastards.
- (Bruit de coup de feu.)
- PAUL** Riel a exécuté Scott ?
- CONCIERGE** Pas Riel directement. C'est même pas lui qui a pris la décision. Mais, puisqu'il était le chef du gouvernement, il était responsable de ce que ses hommes avaient décidé. Cette responsabilité va lui coûter cher d'ailleurs.
- PAUL** Après ça, j'imagine que les négociations avec le gouvernement canadien ont pas si bien marché ?
- CONCIERGE** Malgré ça, Louis Riel a réussi à ce que le Canada accepte l'entrée du Manitoba. Riel a envoyé le Père Ritchot pour négocier avec le gouvernement à Ottawa et le 12 mai 1870, le Parlement canadien votait la loi du Manitoba en acceptant la liste des droits que Riel et les Métis avaient créé. Une section protégeait les terres des Métis en garantissant le droit à leur religion et à leur langue à la législature et dans les cours.
- PAUL** Pourquoi on dit que Riel est un héros ? C'est même pas lui qui est allé négocier ?
- CONCIERGE** Parce qu'après avoir réussi à faire respecter les droits des francophones et des Métis au Manitoba, y'a essayé de faire la même chose pour les Métis de la Saskatchewan. Mais le gouvernement canadien a pas accepté de négocier aussi facilement qu'avec le Manitoba. Ils ont envoyé l'armée canadienne pour simplement éliminer les Métis. Les Métis se sont organisés pour combattre.
- PAUL** Les Métis ont gagné ?

# SCÈNE 3

- CONCIERGE** Louis Riel, Gabriel Dumont et les Métis de la Saskatchewan se sont bien défendus. Y'ont gagné toutes les batailles, sauf la bataille de Batoche. Pour chaque combattant métis y'avait quatre soldats canadiens. Les Métis ont ben failli gagner, mais...
- TROUBADOUR** *Aux abords de la Saskatchewan  
En plein cœur mai  
On a pris nos armes  
On s'est battu contre les goddams  
Sur la Rivière Saskatchewan*
- GABRIEL** Louis, on commence à manquer de munitions, on va pas tenir ben longtemps. Pis les Canadiens sont ben trop nombreux, sont 4 fois plus que nous autres.
- LOUIS** Je sais Gabriel, nous avons déjà plus de 50 morts. Tu dois partir. Sauve-toi. Il y a une ouverture par le petit sentier au sud, les Canadiens ne le contrôlent pas encore. Va-t'en jusqu'aux États-Unis, là-bas tu seras tranquille.
- GABRIEL** Pas question Louis, j'te laisse pas tout seul ici.
- LOUIS** Les Métis ont besoin de toi vivant Gabriel, si tu restes, les Canadiens vont te faire prisonnier ou te tuer. Il faut que tu partes.
- GABRIEL** Viens avec moi Louis...
- LOUIS** Non Gabriel, pour moi c'est ici que s'accomplit ma destinée.  
Ma dernière grande mission. Celle de laquelle Dieu notre Père m'a investi. Et si je meurs, qu'il en soit ainsi. Car c'est en mourant que je permettrai à mon peuple de vivre.
- (Battement de cœur.)
- CONCIERGE** Gabriel Dumont s'est sauvé aux États-Unis...
- TROUBADOUR** *Un « fier Métis » errant  
Banni de ses foyers,  
Parcourait en pleurant  
Des pays étrangers,  
Si tu vois mon pays,  
Mon pays malheureux,  
Va dire à mes amis  
Que je me souviens d'eux...  
Va dire à mes amis  
Que je me souviens d'eux...*
- PAUL** Et qu'est-ce qui est arrivé à Louis Riel ?



# SCÈNE 3

- CONCIERGE** Louis Riel a été fait prisonnier, jugé et déclaré coupable de haute trahison. Quand les francophones de l'est du pays ont demandé la clémence pour Riel, le premier ministre du Canada, Sir John A. Macdonald, a déclaré :
- JOHN A.** Il sera pendu, même si tous les chiens du Québec aboient en sa faveur.
- CONCIERGE** Et le 16 novembre 1885, alors que Riel avait la corde au cou, deux prêtres étaient à ses côtés !
- PRÊTRE** Louis Riel, mon fils, êtes-vous en paix avec les hommes ?
- LOUIS** Oui, je le suis.
- PRÊTRE** Pardonnez-vous à tous vos ennemis ?
- LOUIS** Oui, je leur pardonne.
- CONCIERGE** Il a reçu le baiser de la paix.
- PRÊTRE** Alors, allez au ciel.
- CONCIERGE** Une capuche a été mise sur la tête de Louis Riel qui priait.  
(Battement de cœur plus fort et plus vite.)
- LOUIS** Et délivrez-nous du mal. Amen.
- CONCIERGE** Et la trappe s'est ouverte sous ses pieds.  
(Bruit de trappe qui s'ouvre.)  
La mort a été instantanée.  
(Battement de cœur qui s'arrête.)

# SCÈNE 4

- PAUL** (Le téléphone sonne.)
- Oh excusez. Hey Jeff, what's going on? Tonight? No way man. I'm flooded with Français and Histoire homework. Forget it, je peux pas. Ok. See you tomorrow.  
Bye.
- CONCIERGE** En vous regardant les jeunes, on dirait qu'ils se sont tous battus pour rien.
- PAUL** Comment ça ?
- CONCIERGE** Vous parlez même pas français. Sauf quand vous êtes obligés de le faire.
- PAUL** C'est pas vrai ça, mais c'est juste qu'avec mes amis c'est plus facile en anglais. Ça nous vient plus naturellement.
- CONCIERGE** Faut pas toujours faire ce qui est facile dans la vie, mon garçon.  
Au contraire. Si les religieuses avaient fait ce qui est facile quand le gouvernement leur a interdit d'enseigner en français dans les écoles, on n'aurait même pas cette discussion-là aujourd'hui.
- PAUL** Y'avait pas le droit d'enseigner le français à l'école dans le temps ?
- CONCIERGE** Malheureusement non, le gouvernement l'a interdit.
- PAUL** Mais vous avez dit que l'Acte du Manitoba disait que l'anglais et le français étaient égaux devant la loi.
- CONCIERGE** Oui. Mais ça n'a pas empêché les politiciens du Manitoba de brimer nos droits, moins de 20 ans après l'entrée en vigueur de l'Acte du Manitoba.
- TROUBADOUR** *Quand il n'y aura plus de soleil  
Quand les étoiles auront sommeil  
Quand l'eau de mer voudra voler  
Moi je ne voudrai plus t'aimer*
- PRÉSIDENT  
DE LA CHAMBRE** La parole est au ministre des Travaux publics James Stewart.
- JAMES STEWART** Mister Speaker, I propose we abolish the dual school system.  
It will be more efficient to have only one public school system where English is the only language of education.
- PRÉSIDENT  
DE LA CHAMBRE** La parole est au député A. F. Martin.

# SCÈNE 4

- A. F. MARTIN** C'est un scandale. Le gouvernement n'a pas le droit de nous enlever nos écoles catholiques et françaises. Elles sont garanties par la Constitution du Canada et par l'Acte du Manitoba. Ça fait deux cents ans qu'on parle français au Manitoba.
- PRÉSIDENT DE LA CHAMBRE** All those in favour of an English-only public school system, please stand...  
(Il regarde autour de lui.)  
Motion carried.
- TROUBADOUR** *Moi je ne voudrai plus t'aimer*
- PAUL** Ils nous ont enlevé nos écoles françaises ? Juste de même ?
- CONCIERGE** Et en 1916, c'est toute l'éducation en français qui a été abolie. Et ça a duré comme ça jusque dans les années cinquante.
- PAUL** Vous voulez dire qu'il n'y avait plus un seul mot de français qui était prononcé en classe ?
- CONCIERGE** Plus un seul mot, c'est vite dit. Héhéhéhé.
- PAUL** Qu'est-ce qui vous fait rire ?
- CONCIERGE** Tu sais mon bonhomme, quand j'disais que les bonnes sœurs ont pas toujours fait ce qui était facile de faire, mais plutôt ce qui devait être fait selon leurs convictions. Les Métis et les Canadiens-français sont des gens fiers, le gouvernement avait beau enlever les droits des francophones, ça n'a pas empêché les sœurs d'enseigner en français quand même. C'est juste qu'il fallait être prudents et surtout bien organisés pour pas se faire pogner.
- PAUL** Par la police ?
- CONCIERGE** Presque. Le gouvernement envoyait de temps en temps un inspecteur à l'école pour s'assurer que tout se passait en anglais.

# SCÈNE 5

- TROUBADOUR** *On m'envoie à l'école, à l'école du rang  
À l'école du rang, la destinée la rose au bois  
À l'école du rang, à l'école du rang  
À l'école du rang, à l'école du rang*
- SŒUR** Allez les élèves, tout le monde à leur place. C'est l'heure de la prière.
- ÉLÈVES** Oui, ma sœur.
- SŒUR** Notre Père qui êtes aux cieux...
- ÉLÈVES** ... que votre nom soit sanctifié, que votre règne vienne...
- TOUS** Amen.
- SŒUR** Levez-vous pour le Ô Canada.
- TOUS** Ô Canada, terre de nos aïeux  
Ton front est ceint de fleurons glorieux  
Car ton bras sait porter l'épée...  
Des plus brillants exploits
- SŒUR** C'est maintenant l'heure du conte. Aujourd'hui, je vais vous lire l'histoire de la chèvre et du rat.
- ÉLÈVE 1** Ma sœur, est-ce que c'est une histoire en français ?
- SŒUR** Bien sûr. Gardez toujours votre belle langue française près de votre cœur et parlez-la fièrement en tout temps. Sauf quand...
- ÉLÈVE 3** Sauf quand l'inspecteur vient nous visiter !  
(On frappe à la porte.)
- ÉLÈVE 1** Oh non, c'est l'inspecteur !
- ÉLÈVE 2** L'inspecteur !
- SŒUR** C'est l'inspecteur du ministère de l'Éducation qui arrive à l'école.
- ÉLÈVE 3** On sait quoi faire.
- SŒUR** Vite ! Vite !
- ÉLÈVE 1** On ramasse tous les livres de français.
- SŒUR** Vite ! Vite !

# SCÈNE 5

- ÉLÈVE 2** On les cache dans l'armoire.
- SŒUR** Vite ! Vite !
- ÉLÈVE 1** On ferme l'armoire à clé.  
(On frappe encore à la porte.)
- SŒUR** Vite ! Vite !
- ÉLÈVE 3** On remplace nos images catholiques par des portraits des Pères de la Confédération.  
  
(On frappe à la porte avec plus d'autorité.)  
  
Ma sœur, j'ai oublié ce qu'il faut dire...
- SŒUR** Vous dites: Good morning sir!  
(La sœur fait le geste d'ouvrir la porte.)
- INSPECTEUR** Good morning, class!
- ÉLÈVE 2** Good morning, Monsieur!
- ÉLÈVE 3** (En chuchotant.) Sir, il faut dire sir !
- ÉLÈVE 1** Euh... Good morning, Monsieur Sir!
- INSPECTEUR** Good morning, good morning... Sister, can you ask your class to sing O Canada?
- SOEUR** Certainly, Mr. Inspector...
- ÉLÈVE 1 et 2** (Chantent dans un anglais très approximatif.)  
O Canada, our homes and natives land  
True patriots loves in all our sons commands  
With glowing hearts we see thee rise,  
The True North strong and free.
- INSPECTEUR** Mmmmh. Well, well, well. Sister, your students are not very advanced in their language skills. Will they be ready for the examinations at Christmas time?
- ÉLÈVE 2** Qu'est-ce qu'il dit, j'comprends rien.
- ÉLÈVE 1** Oh yes, Mister Sir, we hare very hintelligents estudants.
- ÉLÈVE 3** Oh yes, Mister Sir, we work very fort.
- INSPECTEUR** It is important to study hard to pass the Department of Education's examinations....

# SCÈNE 5

- ÉLÈVE 1 et 2** Yes, Mister Sir!
- INSPECTEUR** And to speak the English language well!
- ÉLÈVE 1 et 2** Yes, Mister Sir!
- INSPECTEUR** And to read and write proficiently in English.
- ÉLÈVE 2** (Lève la main, se tortille.) Euh, ma sœur ?
- INSPECTEUR** Ahem.
- ÉLÈVE 2** Oh ! Je veux dire, my Sister ?
- SŒUR** Yes?
- ÉLÈVE 2** Can me go aux toilettes s'il-vous-please ?
- SŒUR** Yes, you can go to the restroom. Go quickly.
- INSPECTEUR** Well, well, well... Class, before I go, we will sing « God save our gracious King».
- TOUS** God save our gracious King, Long live our noble King.  
God save the King.
- INSPECTEUR** Goodbye class.
- TOUS** (Grand soupir de soulagement.)
- SŒUR** Bravo les élèves, maintenant on va faire une petite prière pour l'inspecteur...
- ÉLÈVE 1** En français j'espère !!!
- SŒUR** Oui, en français !!
- TROUBADOUR** *C'est une histoire que l'on ne saurait taire.*
- TOUS** Chut !
- TROUBADOUR** (Moins fort.)  
*Si nous chantons les chansons de nos pères  
Les chansons de nos pères rataplan plan plan*

# SCÈNE 6

- PAUL** Wow. Fallait en faire des acrobaties pour enseigner le français. Vous avez connu ça vous ?
- CONCIERGE** Ben voyons... Je suis pas si vieille que ça. Héhéhé, mais ce fut la réalité pour mes parents et mes grands-parents, tous ont vécu ça cacher leurs livres de français à l'école. Les choses ont changé graduellement. Par exemple, durant les années 50, on avait le droit à un cours par jour en français. Héhéhé.
- PAUL** C'est pas gros ça, un cours par jour !
- CONCIERGE** C'est vrai, mais c'était mieux que rien. À force de militer auprès des gouvernements, les Canadiens-français retrouvaient une partie de leurs droits. Fallait se battre tout le temps.
- PAUL** Se battre, se battre...  
  
(Le téléphone sonne.)  
  
Hi Jeff... Yes, maybe tomorrow.... Euh... oui, demain j'ai dit. Je vais voir si je peux m'avancer dans mes travaux. OK man, bye... C'est ça, salut.  
  
(Au concierge.) Quoi ?
- CONCIERGE** (Avec un grand sourire.) Rien, rien.
- PAUL** Cou'donc, qu'est-ce qu'elle fait ma mère ? Euh, Madame la concierge.... Je me demandais... Comment ça se fait que maintenant on a des écoles françaises et une division scolaire franco-manitobaine ?
- CONCIERGE** Je te l'ai dit mon bonhomme : parce qu'on s'est battu pour nos droits. Et aussi parce qu'il y a d'autres héros qui ont succédé à Louis Riel et aux bonnes sœurs...
- PAUL** Des héros comme qui ?
- CONCIERGE** Des héros comme Georges Forest.
- TROUBADOUR** *Et le jour même dans une petite chapelle  
Il a promis à la terre et au ciel  
De ne jamais, jamais quitter sa belle*
- GEORGES** (Sur un ton enjoué.) Anita ! Je viens d'avoir une contravention de stationnement.
- ANITA** Mon Dieu, Georges... C'est pas la première fois que tu as une contravention, mais c'est la première fois que je te vois heureux d'en avoir eu une.
- GEORGES** Elle est toute en anglais.

# SCÈNE 6

- ANITA** Et puis ?
- GEORGES** Comprends-tu ce que ça veut dire ?
- ANITA** Pas sûr...
- GEORGES** J'veais aller contester ma contravention jusqu'en Cour suprême s'il faut. Y'ont pas le droit de nous donner des contraventions juste en anglais, c'est contre la loi, toutes les lois sont supposées être écrites dans les deux langues officielles, en anglais et en français.
- ANITA** Mais Georges, tu sais ben que le gouvernement a passé une autre loi en 1890 pour abolir l'obligation d'écrire les lois en français
- GEORGES** Je sais, mais moi j'pense qu'y'avaient pas le droit de faire ça. Pis j'veais aller me battre pour le prouver.
- ANIMATEUR  
du CE SOIR  
MANITOBA** (Thème musical d'une émission de nouvelles.)
- Mesdames, messieurs, bienvenue au Ce soir Manitoba de ce 13 décembre 1979.
- Victoire totale en Cour suprême du Canada pour le Franco- Manitobain et homme d'affaires Georges Forest. La Cour suprême a déclaré inconstitutionnelle la Official Language Act de 1890 qui avait supprimé le statut officiel de la langue française au Manitoba. Rappelons que cette bataille juridique avait commencé par une simple contravention de stationnement, toute rédigée en anglais.
- Notre reporter est à Ottawa en compagnie de Georges Forest.
- REPORTER** M. Forest, quelle est la signification de cette victoire ?
- GEORGES** Ça veut dire que l'Acte du Manitoba qu'avait négocié Louis Riel a été bafoué pendant presque un siècle.
- Ça veut dire que toutes les lois qui ont été votées au Manitoba depuis 1890 sont invalides, à moins qu'on les traduise enfin en français et qu'on les adopte de nouveau. Ça veut dire que les Métis et les Canadiens-français pourront enfin retrouver toute leur dignité et leur fierté d'être Canadiens-français et Franco-Manitobains.
- REPORTER** Est-ce que ça veut dire que la lutte est finie ?
- GEORGES** (Grand rire franc.) Ha ! Ha ! Ha ! Oh non ! Pas du tout. Ça veut dire plutôt que la dernière grande bataille commence enfin...
- REPORTER** Merci M. Forest. De retour en studio à Winnipeg.



# SCÈNE 6

- PAUL** Incroyable le chemin qu'on peut faire avec un parking ticket... Euh, je veux dire une con-  
tra-ven-tion de stationnement... Ça prenait du courage pour aller jusqu'au bout.
- CONCIERGE** Georges Forest, c'était un grand homme, un autre de nos héros... Il a marché dans les traces  
d'un autre grand Métis.
- PAUL** Riel.
- CONCIERGE** Tu savais que c'est ce même Georges Forest qui a fondé la plus grande fête hivernale de  
l'Ouest canadien. Le Festival du Voyageur, hého ! Les Canadiens-français, c'est du monde de  
party.
- PAUL** Ha oui ? En plus ! C'était tout un bonhomme.
- TROUBADOUR** *Voyageur va faire tes bagages  
C'est à l'aube que nous partirons C'est à l'aube oui oui oui  
C'est à l'aube non non non  
C'est à l'aube que nous partirons...*
- CONCIERGE** Pis tu sais quoi ? C'est pendant que Gorges Forest dansait au Festival du Voyageur de 1990,  
que l'bon Dieu est venu le chercher. Comme un grand voyageur, y'a fait sa dernière danse  
avant de partir pour le grand voyage. Y'en a qui disent qu'y'est monté direct au ciel en canot  
d'écorce pis que c'est le bon Dieu lui-même qui ramait pour l'emmenner...
- TROUBADOUR** *Nous naviguerons toutes les rivières  
Pour y voir les nouveaux pays  
Pour y voir oui, oui, oui  
Pour y voir non, non, non  
Pour y voir les nouveaux pays*

# SCÈNE 7

**PAUL**

(Le téléphone sonne.)

Hi mom... OK. Combien de temps ?

Non, non, c'est pas grave. Non, non, c'est correct je te dis. Je comprends. OK. À tantôt.

(S'adresse au concierge.)

C'était ma mère. Elle va être un peu en retard... Ça vous dérange pas que je reste un peu ?

C'est intéressant votre histoire.

**CONCIERGE**

C'est ton histoire à toi aussi.

**PAUL**

Oui, c'est vrai... Qu'est-ce qui s'est passé après la victoire de M. Forest en Cour Suprême ? Est-ce que le gouvernement a traduit toutes les lois ?

**CONCIERGE**

Tu sais, y'en avait vraiment beaucoup des lois, ça aurait été très long et très cher toutes les traduire. Nous les francophones, on était prêt à mettre de l'eau dans notre vin.

**PAUL**

Qu'est-ce que ça a à voir avec des lois en français de mettre de l'eau dans le vin ?

**CONCIERGE**

C'est une expression. Mettre de l'eau dans son vin ça veut dire faire des compromis. On était prêts à négocier un arrangement en échange de plus de droits pour les francophones.

**PAUL**

C'est bien ça.

**CONCIERGE**

Mais les anglophones avaient peur. Ils ne voulaient pas payer des grosses factures pour accommoder les quelques francophones dans la province. Ils trouvaient que les Français exagéraient. Pis ils se sont mis à nous le dire en pleine face.

**PAUL**

Y'a eu des batailles.

**CONCIERGE**

Ça a commencé par des graffitis à Saint-Boniface... Y'avait des NO MORE FRENCH écrits partout ! Ceux qui parlaient français se faisaient insulter dans la rue. Les francophones étaient rendus gênés de parler français en public. Y'avaient peur !

**PAUL**

Pis la police faisait rien ?

**CONCIERGE**

La police ? Héhéhé.

**PAUL**

Pourquoi vous riez...

**CONCIERGE**

J'veis te conter une histoire : un de mes amis, Beaudry qu'on l'appelait ! Il rentre chez nous un soir...

# SCÈNE 7

- TROUBADOUR** *Sur la plus haute branche  
Un rossignol chantait*
- CONCIERGE** Heille Beaudry, qu'est-ce que tu fais là avec une cagoule sur la tête pis une canne de peinture à c't'heure-là ?
- BEAUDRY** Il m'est arrivé une bad luck. T'sais comment soir après soir après soir... y'a des maudits insignifiants qui vont écrire NO MORE FRENCH sur le mur du Centre culturel franco-manitobain ?
- CONCIERGE** Ouais.
- BEAUDRY** Pis t'sais comment la police fait rien ! Pourtant, ils le savent ben qu'ils vont là à tous les soirs. Pourquoi qu'ils stationnent pas une auto de police drette dans le parking ? En tout cas. J'ai eu l'idée de prendre ma canne de peinture pis d'aller barrer le NO de NO MORE FRENCH, comme ça on pourrait lire MORE FRENCH sur le Centre culturel.
- CONCIERGE** Heille ça c'est une bonne idée !
- BEAUDRY** Pas tant que ça. T'sais que d'habitude y'a pas d'auto de police qui surveille. À soir y'en avait une !
- CONCIERGE** Non !?!
- BEAUDRY** Ils m'ont arrêté en plein délit de graffiti.
- CONCIERGE** Ben voyons donc.
- BEAUDRY** J'te dis... heureusement que j'connais le président du Centre culturel. Quand les policiers lui ont dit qu'y'avait pogné les malfaiteurs, lui, y'était content. Mais quand y'a vu que c'était moi qu'y'avait pogné, y'a trouvé ça moins drôle. Heureusement y'a pas porté plainte.

# SCÈNE 8

- PAUL** Ha, ha, ça c'est une drôle d'histoire.
- CONCIERGE** Oui, mais y'en a des moins drôles. Des fois c'était plus sérieux que des simples graffitis sur des bâtisses. Des fois c'était des menaces de mort !
- PAUL** Sérieusement ?
- CONCIERGE** Oh oui. Tu connais ça la Société de la francophonie manitobaine ?
- PAUL** J'ai déjà entendu le nom.
- CONCIERGE** La SFM, c'est l'organisme qui représente les francophones au Manitoba depuis plus de 50 ans. C'est Léo Robert qui était président de la SFM en 1982, c'est lui qui représentait les francophones pour négocier l'entente après la victoire de Georges Forest en Cour Suprême. Un dur défi en ces temps de crise.
- TROUBADOUR** *Depuis longtemps je pense à toi  
Je partirai, tu reviendras*
- DIANE ROBERT** Léo c'est le voisin au téléphone.
- LÉO ROBERT** Allô. Hi.
- VOISIN** Leo, there is a bunch of anti-French graffiti on my house?  
And they threw a bunch of eggs against my windows? What is happening?
- LÉO** Well, I can tell you, it's not me, but it was probably intended for me. I think they wanted to get my house, but, they got yours instead. I'm sorry. Yes. It's unfortunate, no matter which house. Yes. It is unacceptable. Thank you for calling.
- DIANE** Ç'a pas de bon sang Léo, qu'est-ce qu'on va faire ? Ils s'attaquent à nos maisons. Chez nous. Notre maison privée. Ç'a pas de bon sens.
- LÉO** Je sais pas quoi te dire chérie. Mais il faut continuer, peu importe ce qui arrive. On se bat pour le français, on se bat pour nos enfants.
- DIANE** Je sais, Léo. Mais ça commence à m'faire peur. Ils cherchent à nous attaquer chez nous.
- LÉO** Ça va passer.

# SCÈNE 8

- DIANE** J'espère que tu as raison. Tiens, il y avait une lettre adressée à toi dans le boîtier.  
(Bruit de lettre.) C'est quoi ? (Silence.)  
Léo c'est quoi ? T'as ben l'air bouleversé !  
(Silence.)  
Léo, tu me fais peur. Tu sors pas la lettre de l'enveloppe ? Pourquoi ? Qu'est-ce qu'y a, Léo ?
- LÉO** Il n'y a pas de lettre. Seulement une balle de fusil. Avec mon nom inscrit dessus.
- DIANE** Oh mon Dieu ! LÉO. Qu'est-ce qu'on va faire ? Qu'est-ce qui va nous arriver ?
- LÉO** Je ne vais pas les laisser m'intimider. C'est leur donner victoire et on doit continuer. Ne te soucie pas chérie, la police va nous protéger.  
(Le téléphone sonne.)  
Laisse, j'veis le prendre. Allô, ici Léo!!
- AGRESSEUR** Listen to me Léo and listen carefully, we have been following your little children from their school, École Taché, to your house ... we know exactly where you live ... if you continue, your daughters will be in grave danger!!!
- DIANE** Léo, c'était qui ?
- LÉO** Appelle ta mère à Saint-Malo, on envoie les filles là-bas avec toi. Moi j'appelle la police immédiatement et ensuite j'veis aller à l'hôtel. J'veis devoir louer la chambre sous un autre nom et j'veis louer une auto aussi, pour pas qu'y la reconnaissent.
- DIANE** Léo ?
- LÉO** On s'organise Diane. On ne peut s'incliner. Mais je ne mettrai pas à risque ni toi, ni mes filles.
- TROUBADOUR** *Chante rossignol chante  
Tu as le cœur gai  
Tu as le cœur à rire  
Moi je l'ai à pleurer*
- PAUL** Qu'est-ce qui est arrivé à monsieur Robert ?
- CONCIERGE** Heureusement rien de trop grave, après les menaces, la police a commencé à le suivre et à le protéger sérieusement lui et sa famille.
- PAUL** Pourquoi ils s'en prenaient à lui personnellement, c'est pas correct ?

# SCÈNE 8

- CONCIERGE** Parce qu'il représentait tous les francophones, s'en prendre à Léo Robert c'était comme s'en prendre à la société franco-manitobaine au complet. D'ailleurs, on peut dire qu'ils s'en sont pris à la société franco-manitobaine assez merci.
- PAUL** Comment ça ?
- CONCIERGE** En 1982, des criminels ont mis le feu aux locaux de la SFM, sur le boulevard Provencher.
- PAUL** Vraiment ?
- ANIMATEUR  
CE SOIR  
MANITOBA** (Thème musical d'une émission de nouvelles.)
- Pour l'instant, on n'a peu de détails concernant l'incendie qui a ravagé les locaux de la Société franco-manitobaine. La police croit que le feu est d'origine criminelle.
- Rappelons que les opposants à l'enchâssement des services en français au Manitoba se sont manifestés à plusieurs reprises au cours des derniers mois.
- AMI DE LÉO** Ça n'a pas d'allure, Léo. En premier les menaces de mort, pis là, le feu à ton bureau, on a tout perdu nos documents de travail. Maudits Anglais.
- LÉO** Hey dis pas ça ! C'est pas tous les Anglais qui sont racistes, ça n'a rien à voir. Les menaces que j'ai eues ça vient de criminels, racistes, anti-francophones. Ça ne vient pas des anglophones en général, jugeons pas trop vite.
- AMI DE LÉO** C'est quoi les menaces que t'as eues ?
- LÉO** Je veux pas en parler. Tout ce que je te dis, c'est que ma famille a déménagé ailleurs pendant un certain temps. Il n'y a pas de chances à prendre.
- AMI DE LÉO** Je ne comprends quand même pas. C'est quoi leur maudit problème à ces maudits racistes ? Qu'est-ce que ça peut bien leur sacrer qu'on veuille avoir des services en français ? Qu'est-ce que ça leur enlève ?
- LÉO** Ça fait cent ans que le gouvernement se moque des droits des francophones. Asteure qu'on se réveille, j' imagine qu'on est une menace pour leur stabilité. Ils ont peur.
- AMI DE LÉO** Qu'est-ce que tu vas faire, Léo ? Songe à ta sécurité, songe à ta famille. C'est pas des enfants de chœur. Graffitis, menaces de mort, incendie criminel, ça s'en vient vraiment dangereux de continuer.
- LÉO** J'sais pas.
- AMI DE LÉO** Faut choisir ses batailles, Léo.

# SCÈNE 8

**LÉO** Hey, cicatrice !

**AMI DE LÉO** Si t'abandonnes Léo, le monde va comprendre.

**LÉO** Pas question d'abandonner, je vais me battre jusqu'au bout ! J'veis le faire pour mes enfants pis mes petits-enfants. Pour qu'ils puissent vivre en français chez eux. Y'a toujours ben des maudites limites à s'faire marcher sur les pieds pis toujours avoir peur, baptême !

**AMI DE LÉO** T'as raison, Léo.

**ANIMATEUR  
CE SOIR  
MANITOBA**

(Thème musical d'une émission de nouvelles.)

Mesdames, messieurs, bonsoir. Eh bien quelque temps après l'incendie qui a détruit les bureaux de la SFM, nous sommes en direct de Sainte-Anne-des-Chênes où se déroule un impressionnant ralliement. Des centaines de Franco- Manitobains se sont donné rendez-vous aux audiences publiques du gouvernement en vue de redonner aux services en français un statut officiel dans l'Acte du Manitoba. Ils sont tous ici pour écouter la présentation du président de la SFM, monsieur Léo Robert. On a rarement vu une telle mobilisation au sein de la communauté.

**TROUBADOUR** *Si nous parlons la langue de nos mères  
Si nous chantons les chansons de nos pères tirouli rataplan  
Les chansons de nos pères rataplan, plan, plan*

# SCÈNE 9

- PAUL** Un autre qui a suivi les traces de Riel, hein ?
- CONCIERGE** Ça tu peux le dire, mon bonhomme.
- PAUL** Est-ce qu'il est décédé lui aussi ?
- CONCIERGE** Ho non. Il est bien vivant. C'est signe que l'histoire du Manitoba français aussi est bien vivante. Tu peux croiser plusieurs héros de nos livres d'histoire dans la rue. Tu l'as peut-être même déjà rencontré monsieur Robert sans savoir qui il était.
- PAUL** Si oui, j'espère que j'lui ai pas parlé en anglais.
- CONCIERGE** Héhéhé...
- PAUL** Puis, ça, c'était-tu la dernière bataille pour le français au Manitoba ?
- CONCIERGE** Non. Après les services en français, on s'est battu pour obtenir la gestion de nos écoles. Après un siècle de lutte, on a finalement eu notre Division scolaire franco-manitobaine. En plus on a créé plein d'écoles d'immersion française qui continuent d'apprendre notre belle langue française partout dans la province du Manitoba à des milliers d'étudiants.
- Maintenant on est pu gênés de parler français en public. Entendre un accent français en public, c'est intrigant pour les autres francophones, et les non-francophones. Ça nous donne une saveur intéressante.
- PAUL** (Soupir.)
- CONCIERGE** Qu'est qu'il y a mon gars ?
- PAUL** J'ai l'impression d'avoir manqué quelque chose. Toutes ces luttes, toutes ses batailles, toute cette fierté qui nous a amenés jusqu'ici. C'est comme si je venais de comprendre que j'arrive trop tard. Là, on a tout plein d'affaires en français puis j'pense qu'on s'en fout. C'est comme si c'était pas important.
- J'aimerais ça moi aussi avoir besoin de me battre pour ma cause, j'ai l'impression que toutes les batailles sont gagnées !!
- CONCIERGE** Au contraire.
- PAUL** On a pu besoin de revendiquer nos droits, on les a déjà. Vous l'avez dit vous-même.



# SCÈNE 9

**CONCIERGE** Votre bataille à vous est beaucoup plus compliquée que celle de ma génération. Votre bataille pour le français, c'est pas de gagner le droit de le parler, c'est juste de le parler. Ça a l'air simple, mais ça l'est vraiment pas. C'est même très difficile.

Ça prend beaucoup de courage pour parler français à tes amis.  
Vous trouvez pas ça cool de parler français. J'le sais, j'vous vois à tous les jours dans les corridors de l'école. Mais à chaque fois que vous parlez français entre vous, sans que le prof ou vos parents vous le demandent, à chaque fois, c'est une bataille de gagnée. Mais à chaque fois que vous ne le faites pas, parce que c'est plus facile de parler anglais, c'est une bataille de perdue...

**PAUL** C'est vrai ça.

**CONCIERGE** Mais ça prend du courage, beaucoup de courage. Autant que Léo Robert, Georges Forest, Sœur Lagrave ou même Louis Riel.

**PAUL** (Klaxon de voiture.)

Ma mère vient d'arriver. Merci beaucoup madame la concierge.

**CONCIERGE** De rien. Tu sais quoi mon gars ?

**PAUL** Quoi ?

**CONCIERGE** Des héros, y'en a toujours eu pis y'en aura toujours, qui sait, peut-être que j'viens d'en rencontrer un aujourd'hui.

**TROUBADOUR** *Comme ce prince de la pluie et du vent  
Je viens ma belle pour t'offrir ce chant  
Daigne l'accueillir comme d'un amant  
Toi, tu seras la rose de mon printemps  
Et nous chanterons en tout lieu en tout temps  
En tout temps*

*Quand il n'y aura plus de soleil  
Quand les étoiles auront sommeil  
Quand l'eau de mer voudra voler  
Moi je ne voudrai plus t'aimer*

*Quand il n'y aura plus de soleil  
Quand les étoiles auront sommeil  
Quand l'eau de mer voudra voler  
Moi je ne voudrai plus t'aimer*

(FIN.)

# ANNEXE 1

## LISTE DE CHANSONS

« **C'est une histor'** »

Chanson traditionnelle

« **Histoire d'antan** »

Paroles et musique de Gérard Jean

« **À la claire fontaine** »

Chanson traditionnelle

« **Au chant de l'alouette** »

Chanson traditionnelle

« **En plein cœur mai** »

Paroles et musique d'Andrina Turenne  
et Jean-Marc Dalpé

« **Un Canadien errant** »

Chanson traditionnelle

« **La destinée, la rose au bois** »

Chanson traditionnelle

« **Chanson du voyageur** »

Paroles de Daniel Lavoie  
Air traditionnel

« **Depuis longtemps** »

Paroles et musique de Paul Lachance

# ANNEXE 2

## QUELQUES PRÉCISIONS SUR CERTAINS FAITS HISTORIQUES :

### SCÈNE 2

Gabriel Dumont était présent dans la colonie de la rivière Rouge en 1869-1870, mais il n'était pas impliqué dans le gouvernement provisoire.

### SCÈNE 3

Thomas Scott arrive à la colonie de la rivière Rouge en 1869. Il n'était pas un représentant du gouvernement canadien.

Lors du procès de Thomas Scott, le tribunal métis a utilisé les lois de la nation métisse, la loi du Nord-Ouest, et non celles du Canada.

### SCÈNE 8

De 1968 à 2017, la SFM avait pour nom la Société franco-manitobaine. En 2017, suite à une Assemblée générale extraordinaire, la SFM change son nom de Société franco-manitobaine à Société de la francophonie manitobaine. Dans la pièce, il est possible de voir les deux versions du nom. Cela dépend si l'action a lieu dans le passé ou dans le présent.

## LECTURE COMPLÉMENTAIRE :

Gaudry, Adam. « Gabriel Dumont ». l'Encyclopédie Canadienne, 09 septembre 2019, Historica Canada. <https://www.thecanadianencyclopedia.ca/fr/article/gabriel-dumont>.  
Date consulté : 18 novembre 2021.

Boyko, John. « Scott, Thomas ». l'Encyclopédie Canadienne, 03 juillet 2018, Historica Canada. <https://www.thecanadianencyclopedia.ca/fr/article/scott-thomas>.  
Date consulté : 18 novembre 2021.

# ANNEXE 3

**Dans le cadre du tournage de la pièce *De chants et de batailles*, la parenthèse ci-dessous a été lue par Jason Cegayle pour offrir un contexte sur l'origine de la pièce et de souligner les transformations de la communauté depuis sa création en 2009.**



Il pourrait vous surprendre que quelqu'un comme moi — qui a appris le français dans le système d'immersion, qui est fier Canadien de deuxième génération, et qui s'appelle Jason Cegayle — réclame les histoires de Louis Riel et de Léo Robert comme mon héritage.

Dans quelques instants, vous allez prendre part à une lecture éclatée qui s'appelle « *De chants et de batailles* ». On vous présentera certains des grands piliers du patrimoine manitobain et certains des moments marquants de l'histoire du français au Manitoba. Les chansons que vous allez entendre, et les batailles qui vous seront racontées, ce sont celles qui ont longtemps défini la communauté d'expression française au Manitoba. Qui l'a fait évoluer. Ce projet a cependant été créé il y a déjà plus d'une décennie et, depuis ce temps, notre communauté s'est transformée davantage.

On tente de donner la parole à plusieurs personnes qui ont trop souvent été exclues de l'histoire officielle. Nous avons ainsi de nouvelles histoires et de nouvelles chansons. Autour de nous et au sein de la francophonie au Manitoba, on témoigne de la richesse de notre diversité et on s'efforce de faire preuve d'une meilleure inclusion. On cherche maintenant à donner la parole à des personnes trop souvent exclues de l'histoire officielle.

Je parlais plus tôt de Léo Robert, lui-même indiquait dans l'édition de *La Liberté* du 24 mars 2021 : « Avant, on voyait la venue de nouveaux arrivants comme une menace. »

Heureusement, la perception des nouveaux Manitobains et des nouveaux francophones a évolué et on cherche aujourd'hui à avoir une francophonie beaucoup plus inclusive et représentative.

Comme on le dit souvent : Pour savoir où aller, il est important de savoir d'où l'on vient. Ça m'a pris du temps à comprendre que j'ai ma place au sein de cette francophonie au Manitoba et vous savez quoi, vous aussi vous avez votre place.

Nous avons hâte de nous retrouver dans une même salle de spectacle pour vivre ensemble ces moments de fierté. Ces chants et ces histoires permettent à notre communauté de continuer son évolution et d'être encore plus riche culturellement.

D'ici là, je remercie les comédiens/comédiennes, les artistes et les créateurs/créatrices de nous faire vivre un moment de fierté culturelle, et vous, chères auditrices et chers auditeurs, peu importe où vous vous retrouvez.

Avec ça, j'ai l'honneur de conclure avec une phrase qui excite toujours mon esprit : Place au spectacle!